|  |
| --- |
| **Description textuelle des cas d’utilisation** |
| **Cas d’utilisation : Ajouter des films au catalogue de diffusion**  – **Acteur principal** : Responsable de diffusion.  – **Objectifs** : Acheter les droits de diffusion de films et les ajouter au catalogue.  – **Préconditions** : Le film n’enfreint pas la législation locale en terme de diffusion.  – **Postconditions** : L’acquisition des droits des films a été validé et des salles sont disponibles pour permettre sa diffusion.  – **Scénario nominal**   1. Le responsable de diffusion achète les droits de diffusion d’un film. 2. L’acquisition des droits de diffusion est confirmée par la maison de production. 3. Le responsable de diffusion catégorise le film dans une des catégories disponibles. 4. Le gestionnaire de salle sélectionne une ou plusieurs salles ainsi que des horaires de projection du film. 5. Le planning du est mis à jour. 6. Les tickets sont mis en vente.   • Alternatives  – 1-2a. Echec de la transaction avec la maison de production.  • Annulation de la projection du film.  – 3a. Aucune salle n’est disponible dans la date et l’horaire choisie.  • Changement de date ou d’horaire de projection et mise à jour du planning.  • Exigences supplémentaires :  – Le film projeté doit être conforme à la législation locale. |

|  |
| --- |
| **Diagramme de cas d’utilisation** |
|  |

|  |
| --- |
| **Diagramme de séquences** |
|  |